

Les subsides

Le député a en outre dit qu'il n'était pas possible que le gouvernement y participe. Il a pourtant appuyé l'initiative de son gouvernement qui a décidé au cours d'une fin de semaine de débloquer 260 millions de dollars pour sortir du pétrin la Banque commerciale du Canada où une poignée d'emplois seulement étaient en jeu par opposition aux 2,000 ou 3,000 emplois canadiens ici même dans la région d'Ottawa dans le cas de Mitel.

M. Dick: Je n'ai pas dit cela. Je vous ai interrogé à ce sujet.

M. Cassidy: Quant aux diverses approbations nécessaires, le conseil d'administration de Mitel a laissé entendre qu'il s'agissait d'une prise de contrôle amicale, nullement hostile. La British Telecom ne ferait pas une offre si son conseil d'administration n'était pas d'accord. Quant aux actionnaires de Mitel, les principaux actionnaires contrôlent suffisamment la société pour obtenir facilement cette approbation, et le gouvernement canadien représente en fait le seul rempart, le seul moyen de défense pour empêcher que le contrôle de Mitel passe entre des mains étrangères. Le gouvernement du Canada a le droit de le faire par le biais de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Comme on l'a signalé, toutes les demandes de reprise qui ont été présentées à cette agence par des sociétés étrangères depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir ont malheureusement été approuvées. Le gouvernement actuel est encore plus large et protège encore moins l'industrie canadienne que le gouvernement libéral qui approuvait 93 p. 100 des demandes. Nous supposons sans le savoir, parce que l'Agence d'examen de l'investissement étranger a été très secrète sous les libéraux et sous les conservateurs, que les conditions de reprise étaient encore moins strictes sous le gouvernement conservateur que sous le gouvernement libéral.

● (1630)

Le député m'a demandé si mes craintes que le gouvernement donne tout étaient fondées et si je pouvais les justifier. Non, je ne le peux pas. Tout ce que je dis, c'est qu'à en juger d'après le projet de loi sur Investissement Canada et d'après la rapidité avec laquelle le ministre de l'Expansion industrielle régionale a donné son appui, sans beaucoup réfléchir, à la reprise de Mitel, le gouvernement montre à toutes les multinationales du monde qu'elles peuvent venir reprendre des sociétés au Canada, qu'on s'en réjouira; aucune question, aucune réticence, aucune condition; si elles veulent ensuite les déménager à l'étranger, le gouvernement n'essayera pas de les en empêcher.

M. Dick: Il n'a pas dit cela, et vous le savez.

M. Cassidy: C'est exactement ce que le ministre a dit. C'est le signal que lui et son parti envoient, à en juger d'après la façon dont les conservateurs ont parlé pendant la campagne électorale, d'après leurs agissements et d'après le projet de loi sur investissement Canada. Je rappelle à la Chambre que ce projet de loi est pratiquement la seule mesure législative un peu consistante que le gouvernement ait présentée en huit mois.

Existe-t-il d'autres moyens de protéger les emplois chez Mitel que par une société étrangère? Bien sûr que oui. Le gouvernement a trouvé un quart de milliard de dollars pour la BCC, pour protéger les investisseurs californiens. Il me semble que pour une société canadienne aussi importante, le gouvernement aurait dû étudier la possibilité de s'allier à d'autres pour refinancer Mitel qui se remettait déjà des difficultés de l'année

dernière et de l'année précédente; c'eût été une possibilité constructive. Je regrette que le gouvernement ne l'ait pas fait.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, je voudrais poser une question ou faire un commentaire, mais je serai bref. L'ancien gouvernement nous a passé le joug, il nous a sectionné les poignets et il nous a jetés au milieu d'un ban de piranhas en nous faisant contracter le déficit le plus important dans nos annales. Nous parlons ici d'emplois et d'argent. Heureusement, le 4 septembre, nous avons été sauvés par les Canadiens qui nous ont sortis du gouffre de l'endettement et nous ont donné une deuxième chance. Cette deuxième chance consiste à attirer—et je souligne le mot «attirer»—davantage d'investissements étrangers au Canada. La motion de l'opposition reproche au gouvernement de mettre un terme au débat sur l'importante question de la loi sur les investissements étrangers. Nous avons eu un débat, monsieur le Président. Nous lui avons consacré des dizaines d'heures, comme le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) l'a expliqué ce matin et comme le député de Kootenay-Ouest (M. Brisco) l'a rappelé cet après-midi. Je ne comprends vraiment pas tous ces députés qui s'excitent sous prétexte que nous n'avons pas assez discuté de la question.

Je voudrais vous renvoyer à un document que je trouve très intéressant, puisque nous parlons du débat sur les investissements étrangers. J'ai en main une étude préparée par le Conference Board du Canada, intitulée *L'Agence d'examen de l'investissement étranger—Images et réalités*. On y trouve certaines déclarations d'hommes d'affaires très compétents et possédant une vaste expérience, dont celle-ci:

Nous n'avons jamais connu quelque chose d'aussi inquiétant que l'AEIE auparavant.

Voici une autre citation:

... sur une échelle de un à dix, je donnerais zéro au Canada. Le Canada est dans une classe à part.

Et quelle classe! En voici une autre:

L'AEIE est l'expression d'une politique interventionniste nationaliste comme je n'en ai jamais vu ailleurs.

Je vous renvoie aussi au document intitulé *L'avenir des investissements étrangers au Canada*, que le Conference Board du Canada a publié en janvier 1985. Je précise que le Conference Board est un institut indépendant qui jouit d'une excellente réputation. Voici ce qu'on peut lire dans ce document:

Le débat sur les avantages respectifs des diverses façons de contrôler les investissements étrangers est en train de devenir rapidement un luxe que le Canada ne peut pas se permettre.

Le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) est-il d'accord? Oui ou non.

M. Cassidy: Monsieur le Président, je peux vous dire simplement que je ne partage pas l'opinion exprimée dans cette phrase. Comme le député devrait le savoir, la Grande-Bretagne, la France, les États-Unis, le Japon et presque tous les autres pays industriels restreignent dans une large mesure les investissements étrangers ou ont mis sur pied des organismes qui les régissent, comme le Canada. Nous pouvons discuter des méthodes de contrôle à employer ou des mesures à prendre au fur et à mesure que la situation évolue. Cela me paraît normal. Par contre, renoncer totalement à ces limites, comme le veut un grand nombre de députés du parti conservateur, dont le ministre actuel, est de la pure folie.